

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

---

**Séance du 6 juin 2014  
Rapporteur :  
Monsieur Christian LE  
BIHAN**

**N° 7 DDU 14.4**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 17/06/2014
- la transmission au contrôle de légalité le : 16/06/2014 (accusé de réception du 16/06/2014)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Acquisition auprès de la SCI La Chênaie  
Rue Jules Verne**

---

Dans le cadre d'une régularisation de voirie, il est proposé l'acquisition d'une emprise de 11 m<sup>2</sup> environ, à usage de trottoir, à prendre sur la parcelle cadastrée section EO numéro 27, sise rue Jules Verne et appartenant à la SCI La Chênaie.

Le propriétaire cède gratuitement cette emprise à la ville qui, en contrepartie, prend à sa charge les frais afférents à ce transfert de propriété.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1- d'acquérir cette emprise de 11 m<sup>2</sup> environ ;
- 2- d'autoriser monsieur le maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

Le maire,

Ludovic JOLIVET